

## Compte rendu du déjeuner autour de Patrick Klein, Commission européenne, unité ESS

---

Le 17 décembre, le Cercle Europe et Economie Sociale a eu le plaisir d'accueillir Patrick Klein, chef d'équipe - Economie Sociale – au sein de l'Unité F.2 (« Technologies de pointe, pôles de compétitivité et ESS ») à la DG GROW de la Commission européenne. Ce déjeuner nous a permis de dresser un état des lieux des travaux du Groupe d'experts de la Commission sur l'Economie sociale et l'entreprise sociale, de dresser un bilan des travaux de la Commission européenne sur les questions liées à l'ESS et d'aborder les futures échéances.

### ***Historique des travaux du groupe d'experts et perspectives à venir***

Patrick Klein a rappelé la genèse du premier groupe d'experts « GECEs » : créé en 2011, pour travailler sur des thématiques bien précises et notamment les questions liées à l'accès aux financements, à l'innovation sociale, les travaux du groupe d'experts ont abouti à un rapport, rendu public fin 2016 et contenant 14 propositions concrètes. Ces 14 propositions visaient à inciter les Etats membres, mais aussi la Commission européenne ou encore les collectivités territoriales à agir sur les questions identifiées.

Fin 2017, le mandat de ce groupe d'expert a été renouvelé sous une nouvelle appellation intégrant le vocable « économie sociale » pour dépasser la seule référence à l'entrepreneuriat social ».

Composé d'experts publics des Ministères des Etats membres, d'experts privées (38 experts), mais aussi d'observateurs (pays membres de l'OCDE, BERD, OIT, ...), ce groupe a tenu sa première réunion le 23 octobre. Le groupe se réunira tous les ans en session plénière pour nourrir les débats de la prochaine Commission. La prochaine aura lieu en octobre ou novembre 2019.

Il est constitué de plusieurs sous-groupes avec des thématiques spécifiques : problématiques de développement territorial (pôle compétitivité/coopération) pour identifier les bonnes pratiques au niveau local pour un développement inclusif ; problématique des financements dans la perspective de la mise en oeuvre du volet social d'InvestEU à partir de 2021. De nouvelles thématiques de sous-groupes sont appelées à se développer en 2019.

### ***Autres grandes questions traitées par la Commission concernant l'ESS***

Les grandes questions liées à l'ESS ont largement été abordées durant la mandature de l'actuelle Commission. Par exemple, le programme EaSI est un instrument de financement européen visant à promouvoir un niveau élevé d'emplois durables. D'autres programmes peuvent intégrer dorénavant les questions liées à l'économie sociale et solidaire, tels qu'Horizon 2020, Erasmus + ou le Corps Européen de Solidarité.

Sur la question de l'accès aux marchés, une étude a été lancée par la Commission pour savoir comment les entreprises de l'ESS travaillaient dans le marché unique dans une perspective transfrontière. La Commission attend des contributions des acteurs de l'ESS. Elle développe aussi des formations, qui sont menées par un consortium, pour stimuler l'insertion de clauses sociales dans les marchés publics, avec des premières expérimentations en Pologne et en Irlande prévue début d'année prochaine.

Sur les enjeux des conditions cadres pour les acteurs de l'ESS, la Commission s'intéresse aux comptes satellites, avec un groupe de travail qui devrait être créé avec Eurostat. L'ambition est de travailler avec des bases statistiques fiables dans les Etats Membres pour créer des politiques publiques pertinentes. La Commission s'intéresse aussi aux enjeux de rachat d'entreprises par les salariés (*Worker buy out*).

Enfin l'éducation à l'entrepreneuriat coopératif est un thème mis en exergue pour promouvoir les autres façons d'entreprendre. Un appel à proposition pour sélectionner un consortium sera lancé en 2019 afin de travailler dans ce domaine.

De nombreux autres aspects de la politique européenne intègrent les questions liées à l'ESS comme le digital (les plateformes numériques peuvent aussi être également constituées par des acteurs de l'ESS) ou encore la coopération internationale. La Commission travaille sur ces questions avec la – Task Force des Nations Unies pour l'ESS, l'OIT ou encore le G7 qui a souligné dans ses dernières conclusions le rôle de l'ESS.

Les questions de l'ESS au sein de la Commission ont une dimension transverse avec la mise en place d'une task force rassemblant plus de 20 Directions Générales. L'objectif est d'insuffler un esprit « économie sociale » dans toutes les politiques.

L'enjeu est également celui de la visibilité : la Commission souhaite être sur le terrain pour discuter et échanger avec les acteurs et s'imprégner des différentes pratiques en cours pour les diffuser. Dernier appel à projet en date : les Régions européennes de l'économie sociale. Cet appel à manifestations d'intérêt est réitéré en 2019. Il concerne les autorités publiques régionales ou locales. Il est ouvert jusqu'au 31 janvier 2019 et invite ces dernières à organiser un événement local pour justement faire remonter du terrain des exemples. Les régions françaises sont invitées à répondre à cet appel.

Si les présidences roumaines et finlandaise de l'UE ne devraient pas organiser de temps fort sur l'ESS, une grande conférence sur l'ESS pourrait être organisée par l'Allemagne, lors de sa présidence en 2020

### **Les échanges avec les membres du Cercle**

Les échanges avec les membres du cercle ont principalement porté sur les aspects suivants.

Le premier concerne les Objectifs de Développement Durable (ODD), intrinsèquement intégrés par les acteurs de l'ESS. La Commission en est consciente. Le travail prospectif actuellement mené par les services de la Commission pour la prochaine mandature mentionne le lien ESS/ODD. Le thème de l'inclusivité est notamment au cœur des réflexions.

La difficulté dans l'accès aux financements a aussi fait l'objet d'échanges. Si la simplification est au centre des réflexions de la Commission quant à l'accès, les collectivités locales et régions sont en premières lignes dans le cadre de financements décentralisés. Pour les prochaines perspectives financières, l'ESS est présente dans le texte préparatoire d'InvestEU (volet social).

Des questions sur la liberté d'établissement et les problèmes rencontrés par certains acteurs de l'ESS pour s'implanter dans d'autres Etats membres a été soulevée. La Commission dispose d'un service rattaché au Secrétariat Général (= SRSS) qui peut mettre à disposition des Etats membres des experts pour un appui technique, sur demande d'un Etat membres pour développer un « secteur » particulier d'activité.

La Commission européenne mène aussi une action de veille via les représentants publics du GECES notamment, pour suivre l'évolution des réglementations nationales sur l'ESS. Enfin sur les dynamiques de l'économie sociale, la France dispose de très bons exemples qui peuvent intéresser d'autres Etats Membres (ex : l'expérimentation territoire zéro chômeurs de longue durée). La question de la mesure de l'impact social est aussi un thème de vif intérêt de la Commission.

### **Conclusion**

Patrick Klein a rappelé que la période est propice pour les acteurs de l'ESS pour porter leurs sujets : présidence française du groupe du Monitoring group de la Déclaration de Luxembourg, travail en préparation pour la prochaine Commission, Sommet de Sibiu etc. Les acteurs de l'ESS doivent se mobiliser !

\*\*\*